

La BRO LANEJEN

JANVIER 2017 – BULLETIN MUNICIPAL N° 80



BONNE ANNÉE

2017



ÉDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

2016 s'achève. C'est avec grand plaisir que je vous présente en mon nom personnel, au nom du conseil municipal et au nom des agents de notre collectivité tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches pour cette année 2017.

Au niveau national, l'actualité dramatique de cet été nous a tous profondément marquée, elle nous rappelle combien l'équilibre de notre société est fragile. En tant qu'élus notre devoir est de maintenir le « bien vivre ensemble », valeur inestimable, garante d'une société civilisée. Je rends hommage aux victimes et aux familles touchées par cette folie humaine que la France a subie ces derniers mois.

La vie communale est intense et mobilise l'engagement des élus sur les différents dossiers et particulièrement sur celui de la revitalisation du bourg. Nous avons ainsi bénéficié de l'appui de Gaël DEKEYSER en formation master 1 économie et gestion publique qui nous a apporté ses compétences pour bâtir le questionnaire qui vous a été adressé. Merci d'avoir répondu nombreux et d'avoir exprimé vos attentes qui nourrissent notre réflexion sur l'avenir de la commune.

Les travaux de sécurisation de la voirie prévus aux entrées de bourg sont terminés, mais des améliorations pourront être apportées afin de maîtriser une vitesse encore excessive.

Le local jeune est enfin réalisé. Dans le même esprit, un espace multisport sur le terrain de tennis ainsi qu'un espace aménagé pour les plus petits près de l'église devraient voir le jour en 2017. Ce projet a été mené par les élus en concertation avec les jeunes.



Les travaux d'entretien des bâtiments vont se poursuivre.

Je tiens une nouvelle fois à remercier l'ensemble du monde associatif qui œuvre au quotidien pour faire vivre notre commune et tisser du lien social.

Notre bulletin élaboré par la commission communication vous permet de prendre connaissance de la vie communale. Au moment de rédiger ce mot, nos pensées vont vers André PÉRON qui nous a quitté le 11 décembre 2016. Un homme d'une grande bonté qui savait se rendre disponible pour répondre au mieux aux demandes de chacun.

Que cette année 2017 puisse vous être aussi agréable que possible.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and flourishes, representing the name Marie-José CARLAC.

Marie-José CARLAC
Maire de Lanvégen

BM N°80 - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvégen

Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication : André PÉRON, Annie LE GOFF, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Gea MEESTERBERENDS, Natacha SANNIER. Impression : Imprimerie Nouvelle à Quimperlé.

Photo de couverture : départ de la course des enfants lors des fêtes patronales.



C'est avec une grande émotion que nous vous apprenons le décès de André PÉRON, 1^{er} adjoint de la commune, survenu le 11 décembre dernier.

André est né le 11 septembre 1945. Il a travaillé pendant 40 ans pour la société Schindler France en tant que directeur commercial. Il s'installe dès 2003 avec son épouse Magguy pour une paisible retraite dans leur maison de famille à Ker Anna.

André est très attaché à Lanvéneq, il participe pleinement à la vie locale : trésorier de l'Union Sportive et animateur du club informatique. Il est aussi passionné de sport :

André PÉRON

football, vélo et le mercredi après midi c'est le passage incontournable à l'espace Le Mestre où il rencontre les boulistes.

En mars 2014, André s'engage lors des élections municipales et il est élu à Lanvéneq. Il est nommé 1^{er} adjoint et prend en charge principalement les travaux de voirie et de bâtiments. Parmi les derniers dossiers qui lui tenaient à cœur, André avait œuvré à la sécurisation des entrées de bourg à l'aménagement de l'espace de stationnement près de la mairie et à l'amélioration de l'atelier municipal.

Il participe aussi à la commission des finances mais c'est surtout au sein de la commission de la communication qui rédige le bulletin municipal qu'il déploie tous ses talents avec sa solide expérience pendant plusieurs années comme correspondant du journal Ouest France.

Homme engagé, loyal et travailleur, il s'investit avec enthousiasme dans tous les dossiers examinés aux séances du conseil municipal et participe activement aux discussions.

Il aime aller au fond des choses et essaie toujours de trouver une solution équitable et raisonnable.

André est un homme avenant d'une discrétion absolue, d'un naturel sociable.

Même malade, il est présent à la mairie donnant à son entourage une leçon permanente de courage et de volonté.

Merci André pour ton engagement. Tu restes dans nos cœurs.



Taxes

Le conseil municipal a décidé l'augmentation du taux de la taxe d'habitation à 9% (8,44 % en 2015) et celui du foncier non bâti à 38% (37,29 % en 2015), seul le taux de la taxe du foncier bâti est resté inchangé à 17,46%.

Cette augmentation se justifie par la baisse de la dotation de l'État depuis 2014. La commune reste cependant dans la moyenne des communes voisines.

Des bons d'achats pour les bénévoles

Des bons d'achats de 50 euros ont été octroyés aux bénévoles et personnel communal participant aux activités scolaires. Les piégeurs de ragondins bénéficient également d'un bon d'achat du même montant à valoir dans les commerces de la commune pour le travail accompli.



Frelons asiatiques

Roi Morvan Communauté participe à la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 50% de la dépense plafonnée (intervention inf à 8m : 110€, entre 8 et 20m : 140€ et sup. à 20m : 140€ et sup à 15m avec nacelle : 400€). La municipalité contribue à la dépense pour les 50% qui restent à charge suite au désistement du conseil départemental.

Rappel, en début d'hiver la destruction des nids n'est plus nécessaire car le frelon asiatique ne revient jamais au même endroit. Le piégeage doit reprendre au début du printemps.

Vos démarches administratives

Les cartes d'identité sont désormais établies uniquement dans certaines communes équipées d'une station spécifique pour des raisons de sécurité (comme les passeports). Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix (sur RDV uniquement). Les plus proches sont Gourin (02 97 23 40 37), Plouay (02 97 33 31 51), Lorient (02 97 02 22 00), Scaër (02 98 59 42 10) ou Quimperlé (02 98 96 37 37). Vous pouvez remplir la pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>.

Rappel :

- Les cartes d'identité établies après 2004 sont valables 15 ans au lieu de 10 ans (sauf pour les personnes qui étaient mineures au moment de leur établissement).

Autorisation de sortie du territoire :

L'autorisation de sortie du territoire (sortie à l'étranger sans les parents) est remise en place pour les mineurs. Le formulaire doit être rempli par les parents (il est disponible en mairie ou sur www.service-public.fr).

Carnet de naissance à la mairie

Le 7 octobre, réunion amicale des élus et du personnel communal pour fêter la naissance de : Margaux, le 7 juillet, fille de Camille MICHEL, secrétaire générale, et de Marcello, le 3 août, fils de Léna BRANGER, agent d'accueil de la mairie. Pendant leurs congés, l'intérim a été assuré par Marion LE BRIS et Lise LANDOUARD qui ont œuvré avec enthousiasme et compétence.

L'équipe du bulletin adresse aux enfants et à leurs parents tous leurs vœux de santé et de bonheur.



ÉTAT CIVIL DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2016

Sont nés :

Nina BOREL – Kergoff d'en Bas	16 août
Émy FORNER – Kéroual d'en Haut	5 septembre
Noémie RAOUL-DINANE – Quilloten	16 octobre
Mathias ABERNOT – Kerhellou	22 octobre
Nolan BAGNAUD – Kérendreut	21 novembre

Se sont unis :

Bruno PERSONNE et Sophie BERNIER – Kéroual d'en Bas	16 juillet
Marc LEMAITRE et Catherine GÉRARD – Kéroual d'en bas	23 juillet
Patrick LEMAIRE et Hélène LASSALLE – La Croix de Kéroual	6 août

Nous ont quittés :

Suzanne LE FLOCH née LE FERS – 7 bis, rue Lieutenant Jamet – 91 ans	6 janvier
Marguerite HELLEGOUARCH née LE BRIS – Traouguen – 87 ans	28 janvier
Philippe BRISSELET – Vetveur – 50 ans	12 juillet
Raymond HERPE – Vetveur – 83 ans	13 juillet
Louis LE GUILLY – Penquer Alain – 87 ans	31 juillet
Jeannine ROLLAND née JAMET – 9, rue Lieutenant Jamet – 83 ans	17 août
Éric LE GOLVAN – Kergariou – 45 ans	9 novembre
André PÉRON – Ker Anna – 71 ans	11 décembre
Jeannette QUÉREC née BACCON – Le Guern – 78 ans	30 décembre

Lanvénegen dans l'émission «villages au cœur» diffusée par rcf sud bretagne

Lundi 5 décembre, l'équipe de « Villages au Cœur » s'installe au Ptit'Ker pour l'enregistrement de son émission qui sera diffusée début 2017.

Les intervenants se succèdent par plateaux de 20 minutes au micro de l'animatrice Françoise MOREL.

En ouverture de la matinée, Marie-José CARLAC présente la commune. Puis ce sont les associations qui ont la parole : la Gavotte, Allo Cheval, Les Sans Fief et la Ferme des Zulus, le Téléthon...



Le programme s'achève par l'interview de Sonia PERCEBOIS sur les activités de la médiathèque.

A retrouver prochainement sur les ondes, sur la fréquence 104.5 FM !

L'ALECOB à votre service

L'espace INFO ÉNERGIE de l'ALECOB (Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne), est un service de conseils gratuits, neutres et indépendants financé par l'ADEME Bretagne (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie) et le Conseil Régional de Bretagne. Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance ou vous voulez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes : contactez INFO ÉNERGIE.

Attention au démarchage !

La COP 21 et la loi de transition énergétique ont mis les travaux de rénovation énergétique sur le devant de la scène. Des entreprises indélicates en profitent, sur tout le territoire breton, pour déployer des démarches commerciales frauduleuses. Pour vous en prémunir : ne cédez pas à la pression commerciale : ne signez rien, ne payez rien le jour même. En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé. Exigez un devis précis mentionnant les

coûts des prestations avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation. Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise est « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2015.

Certaines entreprises mentionnent des partenariats avec l'ADEME ou la Région Bretagne ou des diagnostics obligatoires : AUCUN PARTENARIAT DE CE TYPE N'EXISTE.

Contactez le conseiller INFO->ÉNERGIE, service gratuit mis en place par l'État, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés :

Plus d'infos sur le site des espaces INFO->ÉNERGIE : www.bretagne-energie.fr ou à l'ALECOB au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de l'ALECOB situés à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix, ou par mail à : alecob@wanadoo.fr

L'aménagement foncier

Avancement et perspectives pour les prochains mois :

La procédure d'aménagement foncier engagée sur la commune suit son cours dans des conditions satisfaisantes. Le classement des terres a été soumis à une consultation des propriétaires au début de l'été dernier, et il en ressort très peu de remises en cause du travail effectué mais un besoin très net d'apporter des corrections aux documents cadastraux en vigueur sur le territoire communal.

La consultation a aussi été l'occasion de recueillir des demandes et souhaits portant sur la phase suivante de l'opération, à savoir l'élaboration de l'avant-projet de restructuration du parcellaire.

La commission s'est réunie le 21 octobre pour examiner l'ensemble des réclamations et observations recueillies, et a parfois modifié ses premières propositions en termes de classement des parcelles : Les réponses de la commission aux différentes demandes seront prochainement notifiées aux intéressés.

L'année 2017 sera celle de l'avant-projet d'échanges et sera donc une année de larges consultations sur les attentes individuelles, agricoles et collectives qui seront conduites par le géomètre en charge de la procédure. Parallèlement à ces consultations, se poursuivront comme en 2016, les travaux topographiques liés à la réfection cadastrale qui accompagne l'aménagement.

Premiers secours

L'association de formation secourisme des sapeurs pompiers du pays Ellé Scorff a dispensé en novembre la formation aux premiers secours à 4 agents de la commune et du CCAS ainsi qu'une remise à niveau pour 7 autres agents.



Le SCOT



M. FERRAN du Cabinet Terraterre, chargé par Roi Morvan Communauté de la rédaction du SCOT l'a présenté le 28 septembre en réunion publique au conseil municipal puis aux habitants.

Le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui détermine un projet de territoire pour une dizaine d'années.

Il comprend un projet et des prescriptions qui constituent la partie réglementaire et opposable du SCOT.

Il est élaboré à partir d'un travail de concertation avec les

élus, services de l'État et acteurs du territoire et des territoires mitoyens.

Deux axes émergent de ce travail : rendre le Pays du Roi Morvan plus attractif par une économie forte et diversifiée et assurer un nouvel équilibre entre l'habitat, la nature et les patrimoines.

Retenons que le territoire est organisé autour de trois pôles : LE FAOUET, GOURIN, GUEMENE sur SCORFF et des bourgs.

Le SCOT demande que chaque bourg prévise les moyens nécessaires au maintien et à la création des équipements de service à la population : école, équipements culturels et sportifs, commerces et santé, accueil des personnes âgées et des jeunes, locaux de permanence des services sociaux et des administrations.

L'accent est mis sur la proximité et l'accessibilité pour mettre en place des projets de bourg.

Les espaces agricoles doivent être préservés, les espaces naturels valorisés, l'économie touristique renforcée.

L'élaboration du SCOT est une première étape.

Toutes ces orientations doivent être déclinées dans le plan local d'urbanisme (PLUI) qui sera intercommunal à échéance de 2019-2020.

Les travaux

6 projets de réfection de voirie étaient validés en début d'année : lotissement de St-Urlo, le Bourgeal, Kerdellec, route de Kernegont, le Quinquis et St-Urlo pour un total de 23570 €. La municipalité a décidé de jouer le rôle de maître d'ouvrage et maître d'œuvre, permettant de réaliser des économies par un contrôle communal des coûts du marché. Les chantiers ont été réceptionnés fin juillet et le 2 septembre s'agissant du Quinquis.

Des travaux pour la mise aux normes favorisant l'accessibilité de tous aux bâtiments accueillant du public ainsi que les liens entre ces différents bâtiments sont actuellement en cours. Le passage du bourg en zone limitée à 30km/h a d'ailleurs été mis en place après la restructuration des espaces de stationnement et trottoirs matérialisés rue de la mairie.



A l'école, un garage à vélos a été aménagé par les agents communaux.



Avant le repas à l'invitation du CCAS,



nos anciens posent pour la photo.

Activité théâtre

Depuis la rentrée, une nouvelle activité théâtre est proposée aux enfants de 8 à 11 ans. Il s'agit d'exercices ludiques favorisant l'ouverture des uns aux autres, on y travaille la place du corps dans l'espace, la voix, le clown, l'improvisation,...

Atelier tous les jeudis de 17h à 18h30 petite salle des fêtes. Renseignements et inscriptions: association Ode-Rose 06 10 46 20 58
www.ode-rose.fr/artgenor@gmail.com

L'école à la médiathèque

Les 4 classes de l'école se rendent à la médiathèque une fois tous les 15 jours. Les enfants consultent les livres sur place et empruntent un ouvrage pour la maison. La séance se termine par une lecture de Sonia. Chaque veille de vacances, elle propose un « mini-spectacle » aux élèves. Cette année, aidée d'une dizaine d'enfants qu'elle avait en TAP (temps d'activités périscolaire), ils ont présenté à la maternelle et aux CM leurs contes musicaux.

Un grand merci à ces élèves.



Un arbre, une école

Septembre 2016: découverte de l'exposition un arbre, une école par la classe de GS maternelle-CP de l'année scolaire 2015-2016 de Christine HOTTE et Nathalie FRANCO.

Rencontre des générations

Les enfants de l'école rejoignent les Jeunes d'Autrefois, réunis pour leur repas de fin d'année pour leur chanter Petit Papa Noël avec les enseignantes et René LE DU.



Les expos



Aquarelles de Patricia Perse (août 2016)



Voyage musical en Asie (septembre 2016)



Créer...écouter des histoires...dévorer
12 enfants de 5 à 12 ans ont participé
aux activités sur le thème de la mer.



En plus de l'animation « **tricot-thé** » du mercredi et des rencontres franco-britanniques « **speaking-cofee** » tous les lundis, une nouvelle animation a vu le jour à la médiathèque un jeudi par mois « **JEUDIS MOTS** ». Un après-midi dédié à la lecture à haute voix. Initiée par l'atelier lecture-écriture de la vieille école, les objectifs de ce nouveau rendez-vous sont de donner vie aux livres, de renouer avec la tradition de l'oralité et de créer des échanges. Ouvert à tous les amateurs du livre, les lecteurs qui souhaitent y participer peuvent soumettre leurs idées et se munir de textes d'auteurs ou personnels. Entrée libre.



Succès pour les deux représentations du théâtre d'ombre et de papier proposé au mois d'octobre. 32 enfants et 20 adultes étaient venus assister au spectacle du matin et 26 enfants et 12 adultes à celui de l'après-midi. Le petit théâtre de papier d'Armel Petitpas a su charmer les petits comme les grands.

2017

Prochain rendez-vous

VENEZ CREER VOTRE BOOKFACE !

Nouvelle tendance sur les réseaux sociaux : le « bookface » ! Quel est son principe ? Se faire photographier avec une couverture de livre ou de magazine et ne plus faire qu'un avec le document. Les photos, les images de couverture de livres se fondent dans la réalité.

Du 3 au 31 janvier 2017, prêtez-vous au jeu à la médiathèque de Lanvénege, et redécouvrez les livres et les lieux sous un angle ludique et décalé.

Les meilleurs clichés recevront un prix et seront exposés !



Fête nationale

Les festivités du 13 juillet ont débuté par l'accueil autour du verre de l'amitié. Des vacanciers ont profité de la présentation par M^{me} le Maire des atouts de la commune et de ses environs. La soirée s'est poursuivie avec un repas avant le traditionnel feu d'artifice et la soirée dansante. Le lendemain, les plus courageux se sont baladés lors de la randonnée organisée sur le circuit de la Trinité qui s'est achevée par un pique-nique.



Baptêmes à St-Mélaine

Le samedi 26 novembre les habitants du quartier de St-Mélaine ont mis en place les plantations afin d'agrémenter le site de la chapelle. A l'occasion de cette journée, les familles des enfants baptisés lors du pardon de St-Mélaine ont participé à la plantation de l'arbre offert par le comité des fêtes du quartier.

Les ateliers de la vieille école

Les activités ont repris en septembre : lecture-écriture, art floral, dessin enfants, sculpture modelage, relooking meubles et objets, patchwork et scrapbooking. Le dessin adulte n'a pas repris faute d'un nombre suffisant de participants. Des stages seront organisés durant les vacances scolaires : calligraphie, dessin adulte et enfant en particulier.

En janvier, l'atelier tapisserie en sièges devrait reprendre et nous essayons de mettre en place un atelier calligraphie sur l'année.

Pour nous joindre : lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr ou Gave Gombaud : 02 98 717 715.



Les amis de la Trinité

Le comité des fêtes des amis de la Trinité avait retenu la date du 12 juin 2016 pour le pardon et la fête de la Trinité. Toute l'équipe de bénévoles était présente pendant 4 jours avant la manifestation pour l'entretien du site, le montage du matériel, l'approvisionnement et le fleurissement de la chapelle afin que tout soit prêt.

La messe à l'intérieur de la chapelle a pu se dérouler normalement. Hélas, la pluie s'est invitée en début d'après-midi, perturbant quelque peu les animations prévues. Les prestations de la gavotte locale et du club de danses du 19^{ème} des bottines et canotiers de Gourin ont reçu un accueil chaleureux du public jusqu'au tirage au sort de la tombola.



L'association a reçu un groupe de scouts « pionniers-caravelles » de la région d'Antibes qui a séjourné sur le terrain durant une grande partie du mois de juillet.

Rendez vous le 11 juin 2017 pour le prochain pardon et la fête de la Trinité.

Hommage aux Poilus de la Grande Guerre

En cette date anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, M^{me} le Maire a présidé le rassemblement au Monument aux Morts. Un hommage a été rendu aux victimes de toutes les guerres et aux vingt-six lanvénégeois morts pour la France au cours de l'année 1916.

Exposition Rawa Ruska

Ce 11 novembre, s'ouvre, pour quelques jours à la médiathèque, une exposition organisée par l'association « Ceux de RAWA RUSKA - Bretagne et leurs descendants ». L'association a pour mission d'assurer le devoir de mémoire de tous les prisonniers détenus durant la seconde guerre mondiale dans le Stalag 325 de RAWA RUSKA en Ukraine.

Des prisonniers de guerre français internés en Allemagne ont été transférés dans ce camp disciplinaire créé en mars 1942.

Les conditions de détention étaient très difficiles. C'est « le camp de la goutte d'eau et de la mort lente » (Winston Churchill) : travail éprouvant à l'extérieur du camp, maladies, nourriture dérisoire, un seul robinet d'eau saumâtre pour un camp de 12000 à 15000 prisonniers.

Parmi eux, le lanvénégeois, François LE GUYADER, natif du Quilliou, qui refuse le STO (Service du Travail Obligatoire) est arrêté à Pithiviers et envoyé au Stalag 9 B en Allemagne.



Après plusieurs tentatives d'évasion, il est transféré, après un long voyage en train, au Stalag 325 de RAWA RUSKA. Dans l'enfer du camp, c'est la fraternité et l'entraide entre les prisonniers qui permettent de résister.

Journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre

Cette manifestation nous fait re-découvrir la richesse de notre patrimoine local : église paroissiale, chapelles de la Trinité, de St-Urlo, St-Georges et St-Mélaine, allée couverte de Kéroual, fontaines et fours...

Rien ne serait possible sans les bénévoles qui répondent présents pour entretenir les sites, les ouvrir et accueillir les visiteurs. Merci pour votre implication.

Les habitants de Saint-Georges se mobilisent à l'initiative de Christian RUBY qui est entouré d'une équipe motivée pour l'embellissement de la Chapelle. Constituer une documentation, répertorier les trésors... les projets ne manquent pas pour promouvoir le site. A suivre...

Ces journées sont une réussite avec un afflux de visiteurs sans précédent, tous conquis par la qualité de l'accueil qui leur a été réservé !



Les jeunes d'autrefois

Une année riche en activités s'achève: des repas, des lotos, une escapade d'une journée sur la Côte de Granit Rose...

En juin, départ pour l'Espagne: Guernica, Bilbao, Pampelune... sous un soleil de plomb mais nos bretons sont enchantés de leur semaine!

En septembre, c'est un voyage de trois jours dans le Cotentin: Cherbourg, Ile de Jersey, visite du sous-marin «Le Redoutable».

Un programme bien rempli! De quoi satisfaire tout le monde: la porte est ouverte aux nouveaux adhérents.



Classe 6

Le dimanche 2 octobre, 37 personnes de la classe 6 et leurs familles se sont retrouvées autour d'un repas à la salle municipale après avoir posé pour la traditionnelle photo de classe.

Cette journée a permis à quelques personnes qui ne s'étaient pas revues depuis plusieurs années de se remémorer leur jeunesse. L'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur, certains participant au concours de pétanque, d'autres s'initiant au jeu du Mølky. La journée de retrouvailles s'est achevée par un buffet froid.

Association Lanvénégeoise pour la Promotion de l'Environnement et du Patrimoine (ALPEP)

En 2016, l'association a fêté ses 20 ans d'existence en conservant des adhérents du premier jour. Qu'ils soient remerciés pour leur fidélité à nos valeurs de défense de l'environnement et du patrimoine.

Notre affiliation depuis 1996 à Eau et Rivières de Bretagne et donc à France Nature Environnement nous a conduit à manifester plusieurs fois en baie de Lannion, en soutien de l'association Peuples des Dunes qui s'oppose à l'extraction gigantesque de sable par la société Roullier, et à Uzel près du site de Guerlédan. Nous y avons soutenu les élus des communes concernées par les extractions minières

de compagnies australiennes qui menacent directement l'eau, l'agriculture, le tourisme et le patrimoine des habitants. Cette action se poursuivra en 2017.

Par ailleurs, l'ALPEP est présente au sein de la commission foncière en vue de l'aménagement foncier dans la commune essentiellement dans le cadre de la protection de l'environnement.

Pour finir ce rapide tour d'horizon, la sortie amicale annuelle nous a permis de découvrir le nouveau musée de Pont-Aven, le Jardin Xavier GRALL, le Marinarium de Concarneau et la Ville Close.

Inauguration du local jeune

Le samedi 17 décembre les jeunes et les élus se sont retrouvés autour d'un chocolat chaud accompagné de viennoiseries pour l'inauguration de leur local.

C'est un lieu d'accueil mis à la disposition des jeunes. La clé est à retirer aux heures d'ouverture de la mairie. La personne qui se verra confier la clé sera responsable de la bonne utilisation du local.



Concours des maisons fleuries

Les lauréats 2016 :

Maisons fleuries

M^{me} PENDU Yvette – 4, rue Jean Cadic

M^{me} MULLOIS Michèle – rue Yves Le Guilchet

M^{me} GOURLET Marie-Renée – 8, rue Yves Le Guilchet

Jardins paysagers

M. PERRON Patrick – Loge Coucou

M. STANGUENNEC Jean – Pont St-Mélaine

M^{me} CALVEZ Évelyne – Lijou

Embellissement du patrimoine

M^{me} CLOLUS Ghislaine – Communs de Resteninic

M. LE SCOUARNEC Alain – Chapelle de St-Georges

M. HARRE Jean-Paul – Stèle de Rozangat

M. LE GUILCHET Jean – Stèle de Rosquéo



Nouveau règlement du concours annuel :

- 1- Le concours est ouvert à tous les locataires ou propriétaires d'un appartement ou d'une maison à Lanvéneqen.
- 2- Il n'y a pas d'inscription.
- 3- La commission municipale tourisme, patrimoine et fleurissement est chargée chaque année du classement.
- 4- La commission visite le bourg et les villages chaque année entre avril et septembre et établit son classement en octobre.
- 5- Les catégories retenues sont :
 - jardins paysagers
 - maisons fleuries
 - prix exceptionnel
- 6- Les prix sont attribués aux 3 premiers classés dans chaque catégorie. S'agissant de la catégorie « prix exceptionnel », la commission se réserve la possibilité de récompenser un lieu particulièrement entretenu (commun de village, stèle, chapelle, potager...). La remise des prix se fait lors d'une cérémonie en fin d'année.
- 7- Les prix sont définis par vote du conseil municipal chaque année.

Amicale laïque

La rentrée des classes a annoncé la reprise des activités de l'Amicale Laïque.

A commencer par le traditionnel couscous à emporter organisé le 19 novembre dernier qui a remporté un vif succès.

Un grand merci à notre chef cuisinier ainsi qu'aux nouvelles petites mains venues rejoindre l'équipe déjà en place.

Une autre réussite : la vente des chocolats.

Ces activités permettent d'apporter un soutien financier à l'équipe enseignante dans ses différents projets scolaires et extra-scolaires.

Le prochain rendez-vous est donné le 1^{er} avril autour d'un repas convivial servi à la salle municipale, avant de partir à la découverte de nouveaux chemins et sentiers communaux lors de la randonnée semi-nocturne du 20 mai.



L'année se terminera dans la bonne humeur par la traditionnelle kermesse qui aura lieu le 2 juillet.

L'amicale est ouverte à toute personne désireuse de la rejoindre et d'y apporter sa contribution créative.



Toujours la même mobilisation des bénévoles, des commerçants, des associations et des nombreux donateurs pour cette édition 2016 qui est encore une grande réussite pour le 15^{ème} anniversaire du téléthon de Lanvénegen.

Un chiffre global en hausse par rapport à l'année passée grâce à de nouvelles activités et une augmentation de 15 tonnes du ramassage de la ferraille.

Lanvénegen reste une des communes les plus performantes par rapport à sa population. Les organisateurs se projettent déjà en 2017 et remercient encore une fois les participants pour cette très belle édition.

Les incontournables :

- L'après-midi scrabble bien fréquenté dans une ambiance chaleureuse.
- La vente de gâteaux à l'école Ar Milad.
- Le concours de belote pendant lequel les fidèles beloteurs ont pu déguster de la soupe.
- La vente d'environ 300 roses préparées par des fidèles bénévoles et vendues lors des diverses animations.
- La randonnée suivie du goûter proposé par les personnes du quartier St-Georges et des crêpes de Georgette.
- Les amateurs de gavottes sous la houlette de José.
- La vente par Alissa des écharpes et des peluches cousues entièrement à la main par Anne-Marie.
- Le pain offert par la boulangerie Ty Gourmande pesé toute la journée pour deviner son poids.
- La randonnée équestre des chemins de Lanvénegen suivie de la dégustation à la vieille école du sauté de porc des associations de la Trinité et des amis du jardin.
- Le couscous cuisiné par l'équipe de Dominique aidé par les épilcheurs de légumes ravissant les gourmets toujours aussi présents le samedi soir.
- Le succès des tricoteuses avec leur confection de bonnets, écharpes, chaussons.
- Le vin chaud des boulistes.
- La tombola faisant de nombreux heureux.
- L'urne tenue toute la journée par des bénévoles.
- La récolte de près de 45 tonnes de matériaux durant tout le mois de novembre par les ferrailleurs du samedi.
- L'expo photo des 15 ans du téléthon faisant revivre de bons moments aux nostalgiques.

Pour clôturer cette quinzième édition le téléthon a été accueilli chez Olivier et Valérie au restaurant Loge Coucou pour un repas concert.



UN GRAND MERCI À TOUS!

11 880,04 €

